



nouvelle règle pour les colis alimentaires à Champ-Dollon

dès décembre 2025 :

les produits frais, avec une date limite de consommation et nécessitant une conservation au réfrigérateur, ne pourront plus être acceptés dans les colis alimentaires en raison de risques liés à la sécurité alimentaire et sanitaire.

De nombreux nouveaux produits sont mis en vente à la cantine, nous vous encourageons à déposer de l'argent à votre proche afin qu'il puisse obtenir des produits frais.

Prochaine période de dépôt ou d'envoi de colis contenant de la nourriture:

**du lundi 1^{er} décembre au
dimanche 14 décembre 2025**



Plus d'informations ici



Un proche en prison?

L'équipe de REPR est à votre écoute au Chalet de 12h45 à 16h du lundi au samedi ou par téléphone au 0800 233 233